

a prévu les excès de pouvoir ; tout ce qui tend de près ou de loin à l'arbitraire est incompatible avec notre système administratif et gouvernemental. Au dessus des municipalités existe, dans chaque province, un conseil supérieur, nommé *Députation permanente*, qui a pour mission de contrôler les décisions émanées des régences communales. La *Députation permanente* d'Anvers a déjà infligé plus d'une sévère leçon à nos fougueux *progressistes* de l'Hôtel-de-Ville.

Voilà pourquoi la lutte se montre si ardente dans notre cité. Il serait trop long d'envisager dans toutes ses phases cet antagonisme perpétuellement agissant, je ne le montrerai que sur un terrain qui vous est familier, celui de l'enseignement. Grâce aux éclatants succès de nos belles institutions catholiques, nos adversaires voient, avec un dépit mal dissimulé, la plus grande partie de la jeunesse échapper à leur influence ; aussi fondent-ils école sur école—des deniers publics bien entendu— ; ils s'efforcent d'y attirer les enfants, non par une concurrence loyale et libre, mais par l'intimidation, par la menace et par tous les moyens dont ils peuvent disposer. Malgré tant d'efforts, l'avantage reste et restera à l'enseignement épiscopal et congréganiste.

Dans une de mes lettres précédentes, je vous ai parlé des cercles catholiques de notre pays. L'importance et le succès de ces associations s'affirment de jour en jour avec plus d'énergie. Depuis peu d'années, la plupart de nos villes, les grandes et les petites, ont vu éclore des réunions ou sociétés d'hommes d'élite qui professent le dévouement aux institutions politiques de leur pays et un profond attachement au Saint-Siège de Rome. C'est un beau spectacle que nous offrent les phalanges nombreuses de ces fervents chrétiens agissant tous dans une forte et noble communauté de sentiments et de pensées. Notre bien-aimé et glorieux Pontife, Pie IX, dans sa sollicitude paternelle, vient de donner à nos cercles une marque non équivoque de son auguste et cordiale sympathie. Par un bref daté de Rome, le 26 janvier dernier, le Saint-Père a daigné conférer au Président des cercles catholiques belges une distinction des plus honorifiques : M. de Cannart d'Hamale, sénateur, a été nommé GRAND'CROIX de l'ordre illustre de St. Grégoire-le-Grand.

Outre les cercles catholiques proprement dits, on a vu se constituer depuis peu dans les rangs de la bourgeoisie et de la classe ouvrière une foule de sociétés politico-religieuses. A la tête de chacune d'elles se place un jeune homme appartenant à l'aristocratie. On installe avec grand éclat ce jeune et vaillant chrétien en qualité de Président d'honneur ; il fait présent ce jour-là à l'Association d'une magnifique bannière, donne une

belle fête aux membres, assiste ensuite aux principales réunions et administre la Société. C'est une excellente combinaison qui rapproche les rangs sociaux et paraît destinée à exercer une grande et salutaire influence.

Toutes ces associations, outre leur but principal, qui est de renforcer l'armée catholique, ont pour objet secondaire la bienfaisance, dans le sens véritable et chrétien de ce mot. A Anvers la charité est inépuisable. Outre les monceaux d'or qu'elle fournit chaque année au Denier de St. Pierre, elle paie le denier de la lutte catholique, le denier de la presse catholique, le denier des écoles catholiques ; elle entretient une infinité d'œuvres locales pour secourir l'enfance, la jeunesse, la vieillesse, toutes les misères de l'âme et du corps. Je le proclame avec un patriotique orgueil, les autres villes du pays s'associent à ce magnifique mouvement. Le dernier Bulletin de l'Œuvre de St Vincent de Paul nous en apporte la consolante preuve. Il résulte de ce document que les aumônes recueillies pendant l'exercice 1876 s'élèvent à la somme de *sept millions* de francs.

Mais revenons à Anvers qui nous occupe d'une manière spéciale aujourd'hui. Pendant tout l'hiver il a été prêché, chaque dimanche, un sermon en faveur de l'une ou l'autre de nos œuvres charitables. Les protecteurs ou les protectrices de l'œuvre pieuse annoncent ce sermon par la voie des journaux ou même par des invitations à domicile. Habituellement c'est un Père capucin qui prêche, il est l'orateur préféré de notre population. Nul ne sait mieux que lui subjuger un auditoire, l'éloquence semble lui être naturelle, elle est plutôt le fruit de la prière qu'un laborieux produit de l'étude. Après la messe de midi, l'antique cathédrale d'Anvers, aux voûtes toutes imprégnées de prières, voit ses sept nefs remplies de monde ; l'élite de la cité de Dieu, dans notre ville, s'y presse. L'orateur monte en chaire : un silence religieux et solennel s'établit, pendant une heure l'assistance reste suspendue à ses lèvres et l'instruction coule à flots sur ce peuple d'élus.

Tous les sujets sont traités tour à tour, le prédicateur sait, avec un art infini, tirer parti de toute actualité pour instruire ses auditeurs et leur inspirer des idées chrétiennes. Il termine en disant quelques mots bien simples de l'œuvre charitable à laquelle il désire intéresser l'assistance. Le sermon fini, la foule se retire ; aux portes de sortie se trouvent des Dames ou des Messieurs tenant des plats d'argent, ployant sous le poids de la monnaie qui y tombe. L'œuvre a récolté de quoi vivre une année ; chacun a sanctifié le jour du Seigneur, a entendu la parole de Dieu et a fait la charité. Voilà le Dimanche midi des catholiques d'Anvers.